

## 8. Combien coûtera l'exploitation du service de l'eau ?

Un service d'eau potable génère des coûts, variables selon le niveau de service choisi et les configurations locales. Les charges de fonctionnement d'un service doivent être évaluées avec précision : elles seront présentées et discutées avec le maître d'ouvrage et les usagers, car ce sont eux qui seront amenés à en assurer le paiement. Il s'agit donc d'un facteur déterminant de la pérennité du service.

### Les charges pour un point d'eau non motorisé

Les charges sont essentiellement liées au dispositif d'exhaure.

Dans le cas d'un **puisage manuel**, les charges se limitent à l'achat et au remplacement régulier d'une corde et d'un seau, le plus souvent à la charge directe des ménages.

Avec une **PMH**, les charges sont générées par l'achat de pièces de rechange, le paiement des interventions de prestataires extérieurs, des provisions pour le renouvellement de la pompe et d'éventuelles indemnités pour le gérant de la pompe.

Les **provisions pour renouvellement** (ou amortissements) permettent d'anticiper le remplacement des équipements et infrastructures qui ont une durée de vie limitée. Elles sont spécifiques à chaque équipement et doivent être recouvrées à des pas de temps réguliers.

### Les charges pour un réseau de distribution

Les charges d'exploitation sont logiquement plus nombreuses et plus onéreuses que pour un point d'eau non motorisé. On distingue, notamment :

- Les frais énergétiques (carburant pour un groupe électrogène, facture d'électricité si la zone est électrifiée)<sup>10</sup>,

<sup>10</sup> Ces frais énergétiques seront nuls en première approche dans le cas d'un réseau alimenté par gravité, par énergie solaire ou par énergie éolienne.

- les consommables (lubrifiants pour les équipements électromécaniques, produits chimiques pour le traitement de l'eau, etc.)
- les frais d'entretien, de réparations et d'achat de pièces de rechange,
- les charges de rémunération du personnel,
- les charges de suivi technique et financier,
- les frais de renouvellement des investissements.

### Calculer le coût de revient de l'eau sur une année

Comme pour la grande majorité des exercices comptables et financiers, l'estimation du coût de revient de l'eau consiste à estimer les charges pour une durée d'un an. L'ensemble des frais ainsi calculés correspond à la partie « dépenses » du compte d'exploitation prévisionnel du futur service de l'eau. Tout l'enjeu consistera à équilibrer ces dépenses par des recettes qui seront récupérées sur le prix de vente de l'eau<sup>11</sup>.

---

Néanmoins, on ne pourra faire l'économie des charges d'entretien et de maintenance liées aux ouvrages associés : source aménagée, panneaux solaires et pompe éolienne.

<sup>11</sup> voir question n°12

**Infos :** Exemple de charges d'exploitation annuelle pour une PMH desservant une population de 300 habitants (valeurs indicatives)

|   | FCFA           | Euros      |
|---|----------------|------------|
| Provision pour renouvellement   | 70 000         | 107        |
| Remplacement des pièces d'usure   | 15 000         | 23         |
| Interventions artisan-réparateur<br>(4 interventions par an, y compris visites d'entretien) | 20 000         | 30         |
| Frais généraux de l'association d'usagers   | 24 000         | 37         |
| <b>Total</b>  | <b>129 000</b> | <b>197</b> |

**Infos :** Exemple de charges annuelles d'exploitation d'un réseau AEP desservant 13000 habitants (valeurs indicatives)

| Charges (dépenses) de fonctionnement                      | Montant<br>FCFA   | Montant<br>Euros |
|---|-------------------|------------------|
| Salaires  | 2 471 544         | 3 768            |
| Frais de gestion  | 889 005           | 1 355            |
| Carburant   | 9 942 160         | 15 156           |
| Consommables (filtres, huile)                             | 629 430           | 959              |
| Traitement  | 88 500            | 135              |
| Entretien   | 2 507 093         | 3 822            |
| <b>Total des dépenses de fonctionnement</b>               | <b>16 527 732</b> | <b>25 195</b>    |
| <b>Amortissements ou renouvellement des installations</b> |                   |                  |
| Amortissements horaires                                   |                   |                  |
| - Groupe électrogène                                      | 5 588 953         | 8 520            |
| Amortissements sur 7 ans                                  |                   | -                |
| - Pompe   | 382 571           | 583              |
| - Convertisseur   | -                 | -                |
| - Divers  | 1 714 285         | 2 613            |
| Amortissements sur 15 ans                                 |                   | -                |
| - Bornes fontaines  | 520 000           | 793              |
| Amortissements sur 20 ans                                 |                   | -                |
| - Panneaux solaires                                       | -                 | -                |
| <b>Total des amortissements</b>                           | <b>8 205 809</b>  | <b>12 509</b>    |
| <b>Total général des charges (dépenses)</b>               | <b>24 733 541</b> | <b>37 704</b>    |

**Pour aller plus loin :**

- [Guide méthodologique des projets d'alimentation en eau potable en milieu rural, semi-urbain et urbain pour les collectivités territoriales](#), DNH, Mali, 2003
- [L'eau à quel prix ?](#), IRC, 1989
- [Le coût des systèmes d'approvisionnement en eau potable au Burkina Faso: une application de l'approche des coûts à long terme](#), IRC, 2012